# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 469

ABONNEMENT ANNUEL :
85,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

Numéro d'inscription à la C P P A P : 525 AD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. FARGEIX - n° 239

BULLETIN N° 13 DU 13 MAI 1982 (EDITION GENERALE)

## GRANDES CULTURES

### CEREALES

#### - BLE

Les stades phénologiques sont les suivants :
- semis précoces : 8 - 9 - 10
- semis tardifs. : 7 - 8

MALADIES DU FEUILLAGE

* OIDIUM

C'est la maladie la plus répandue, en général sur les variétés FIDEL, HARDI et TALENT.

Le champignon est présent surtout à la base des pieds.

Il progresse sur le feuillage supérieur en HAUTE-VIENNE, dans les régions de NIEUL, ST-AMANT MAGNAZEIX et ST-JUNIEN LES COMBES.

*Un traitement doit être effectué lorsque l'on note la présence du champignon sur l'avant dernière feuille à l'épiaison (50% des épis sortis).*

* SEPTORIOSE

Dans le Limousin, 63 % des parcelles suivies présentent des symptômes sur les dernières feuilles, et nécessitent une intervention.

*Celle-ci doit être réalisée dès que les premières attaques sont visibles sur l'avant dernière feuille, à tous les stades.*

Dans le département de l'Allier, ce champignon est présent, en général, sur les feuilles de la base et progresse sur les feuilles supérieures dans quelques parcelles.

Suivre son évolution, surtout après une période pluvieuse.

- Pour les produits à utiliser, consulter la liste transmise avec le Bulletin n° 7 du 5 Avril 1982.

P. 191

.../...

ROUILLE JAUNE

Aucun foyer n'a été décelé pour l'instant.

REMARQUES

Des décolorations du feuillage sont constatées dans de nombreuses parcelles : il ne s'agit pas de maladie, mais d'un manque d'eau et d'une absorption insuffisante des engrais.

-ORGE

MALADIES DU FEUILLAGE

Dans la plupart des régions, l'orge d'hiver arrive au stade fin montaison-épiaison.

* RHYNCHOSPORIOSE

Elle progresse dans quelques parcelles des départements de la HAUTE-VIENNE, de l'ALLIER et de la CREUSE.

Un deuxième traitement peut être nécessaire à l'épiaison, si la maladie est présente *sur l'avant dernière feuille.*

. Après l'épiaison, si la maladie n'a pas progressé, il est inutile d'intervenir.

COLZA

* PUCERONS GRIS CENDRE DES CRUCIFERES

Dans le bulletin n° 9 du 21 Avril, nous avons signalé la présence de ces ravageurs dans quelques régions (avant floraison).

Certaines parcelles ont été traitées. On assiste à l'heure actuelle, avec les conditions climatiques sèches, à une pullulation dans d'autres parcelles jusqu'à ce jour peu atteintes.

Une visite des cultures s'impose

*Dès que l'on observe 1 à 2 colonies par m² sur toute la surface, il y a lieu d'effectuer un traitement.*

. Dans le cas d'infestation en bordure, n'intervenir que localement, de façon à réduire la propagation de ces ravageurs.

Les colza étant encore en fleur, *utiliser des produits non dangereux pour les abeilles :*

- pyrimicarbe (PIRIMOR)
- bromophos (SOVI NEXION)
- endosulfan + thiometon (SERK)

.../...

VIGNE

* MILDIOU

Une prime de 80,00 F sera attribuée aux premières personnes qui feront parvenir à la Station, des feuilles attaquées par cette maladie.

Les échantillons expédiés devront être accompagnés des renseignements suivants :

- date et lieu de la découverte ;
- variété, âge et mode de taille ;
- situation des feuilles attaquées et importance de l'attaque.

* ACARIENS ROUGES

Avec les conditions climatiques actuelles, les premières attaques peuvent se produire dans les parcelles fortement contaminées en 1981. Surveiller leur évolution et intervenir si 70 % des feuilles portent des formes mobiles (observer la face inférieure des feuilles). Utiliser de préférence un acaricide spécifique.

* TORDEUSES DE LA GRAPPE

Les premières captures ont débuté aux pièges sexuels début Mai, dans le Puy-de-Dôme (région de LEMPDES et PERIGNAT LES SARLIEVE)

*Il est encore beaucoup trop tôt pour traiter.*

* OIDIUM

Cette maladie a été très répandue en 1981, dans de nombreuses régions du fait des traitements très espacés, en raison des gros dégâts provoqués par le gel.

Dans les vignes où de graves attaques ont eu lieu, il serait prudent d'intervenir plus précocement cette année, (stade de 4 - 5 feuilles).

Utiliser l'un des produits suivants :

soufres micronisés mouillables ..... : 1 kg/hl

. triadiméfon - BAYLETON 5
. fénarimol - RUBIGAN 4
. triforine - SAPROL
. bénomyl - BENLATE
. dichlofluanide - EUPARENE
. dinocap - KARATHANE - CAPOID
. thiophanate - méthyl - PELT

P. 192

**AMENAGEMENT DE LA LUTTE**

**CONTRE LA POURRITURE GRISE DE LA VIGNE**

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Ce texte a été réalisé par un Groupe de travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), de la chaire de viticulture de l'Ecole Nationale Agronomique de Montpellier, de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (ITV) et du Service de la Protection des Végétaux.

Depuis plusieurs années la lutte chimique contre la pourriture grise de la vigne, grâce à l'emploi des spécialités commerciales à base d'imides cycliques (Sumisclex, Ronilan, Rovral) assure aux viticulteurs une protection satisfaisante. Cette lutte est conduite dans le cadre de la méthode standard qui consiste à appliquer 4 traitements de chaque côté du rang au niveau des grappes (chutes des capuchons floraux ; fermeture de la grappe ; début véraison ; trois semaines avant récolte).

Mais l'apparition de souches résistantes du Botrytis cinerea à ce groupe de produits, ayant entraîné une protection insuffisante dans certaines parcelles en 1981 pose le problème de la stratégie de lutte contre la pourriture grise en des termes nouveaux.

Ce phénomène de résistance, directement lié à la fréquence des applications anti-botrytis a surtout été constaté en Champagne, Alsace et Bourgogne, vignobles où le nombre de traitements est élevé, parfois supérieur à 4 notamment en Champagne. D'autres zones, comme le Bordelais, sont également touchées, mais à un degré nettement plus faible et sans conséquence pratique jusqu'ici.

Il convient donc, pour la prochaine campagne de prendre toutes les mesures possibles pour essayer de limiter le développement de ces souches résistantes et ainsi d'éviter une trop grande perte d'efficacité des produits à base d'imides cycliques car les seuls autres fongicides utilisables, pour lesquels il n'existe pas de souches résistantes ont une action nettement plus faible.

* Les mesures prophylactiques ne sont pas à négliger. Elles doivent permettre de limiter la vigueur et de favoriser l'aération au niveau des grappes. Pour cela on interviendra sur la fumure qui devra être équilibrée, sur le système de conduite (taille ; palissage ; effeuillage, etc.). Les actions secondaires de certains produits peuvent également avoir des incidences sur la maladie :

.../...

. L'application de traitements préventifs contre les attaques de tordeuses de la grappe (2° et éventuellement 3° génération), en limitant les possibilités de développement du Botrytis, a pour conséquence de réduire sensiblement le taux de pourriture.

. Certains fongicides employés spécifiquement contre le mildiou (bouillie bordelaise à 2 %, folpel, captafol et dichlofluanide) ont une action limitante sur la pourriture grise alors que d'autres, de la famille des dithiocarbamates (manèbe notamment) peuvent la favoriser.

* Les vignobles ayant reçu le plus grand nombre de traitements avec les produits à base d'imides cycliques étant ceux qui présentent le pourcentage le plus élevé de souches résistantes, on ne peut que recommander une réduction du nombre des traitements avec ces produits.

C'est pourquoi tout en maintenant les préconisations de la méthode standard qui a fait ses preuves, pourrait-on aux stades de traitements préconisés par cette méthode, utiliser un produit moins performant à base de dichlofluanide ou de folpel pour les périodes à risque faible et réserver les produits de la famille des imides cycliques pour les périodes à risque élevé.

Bien sûr cette évaluation du risque fonction du climat n'est pas facile à faire actuellement mais un des éléments d'appréciation, à l'étude depuis peu, peut être fourni par le modèle de développement établi par M. STRIZYK de l'A.C.T.A. Ce modèle, dont 1981 aura été la première année d'une large expérimentation demande à être encore étudié et adapté aux conditions régionales avant d'être intégré dans tout système de prévision.

Mais devant le risque de développement des souches résistantes, pouvant entraîner une perte importante d'efficacité, les stations d'avertissements agricoles s'efforceront de donner dès cette année des informations sur l'évaluation du risque permettant d'aider le viticulteur à adopter une stratégie de lutte.

oooOOOooo

P 193